

AGEFI – L'Invité

Sandrine Hanhardt Redondo, secrétaire patronale, Centre patronal/parution jeudi 27 septembre 2018/3229 signes

Nul n'est censé ignorer la politique

Nombre d'entreprises se sont déjà aujourd'hui beaucoup investies dans l'amélioration de leur gouvernance. Les principes relatifs à la bonne gouvernance visent une meilleure mise en œuvre de la stratégie entrepreneuriale afin d'assurer la pérennité de l'entreprise par une gestion de qualité, mais aussi à valoriser le potentiel de l'entreprise et à renforcer sa croissance. Cette thématique occupe par ailleurs une place croissante dans les débats politiques, avec aussi nombre d'initiatives ou de décisions politiques plus ou moins heureuses, qui portent sur la gestion quotidienne des entreprises.

S'il n'est en principe pas nécessaire de faire de la politique pour entrer dans un conseil d'administration, les conseils ne peuvent faire fi de la politique et de ce qui s'y passe. Au même titre que les tendances du marché, les évolutions technologiques, la bourse ou l'émergence de guerres commerciales entre les Etats, les conseils doivent suivre les orientations et développements politiques. Il faut parfois même anticiper : ce qui est légal aujourd'hui ne sera pas forcément jugé légitime demain, et sera peut-être même interdit.

Il n'y a pas de société (au sens général), ni d'entreprise qui n'ait pas de lien avec l'Etat et sa politique. Les échanges commerciaux internationaux ont pour conséquence que la politique internationale s'invite aussi dans les discussions. Les exemples sont multiples et touchent à la fois le plan technique (lois et règlements), la stratégie de l'entreprise, le plan opérationnel (douanes, etc.). Bien évidemment, certains secteurs d'activités sont plus visés que d'autres. Le secteur financier dépend énormément des actions politiques (Forum mondial de l'OCDE, GAFI, etc.) qui tendent vers une plus grande transparence fiscale. La politique suit les tendances de la société et les inscrit ensuite dans son agenda. De nombreux thèmes liés à la gouvernance d'entreprise, telles les normes concernant les responsabilités des groupes de sociétés, la représentation des femmes ou des règles d'indemnisation des conseils d'administration, sont traités au Parlement. De nouveaux standards environnementaux voient le jour et les questions de respect des droits humains sont de plus en plus présentes ; certains plaident pour une responsabilité élargie (beaucoup trop large à notre sens) des entreprises dans ces domaines, ce qu'illustre le dépôt de l'initiative « Pour des multinationales responsables ».

S'il est nécessaire que les entreprises et leurs conseils d'administration intègrent la politique dans leurs réflexions concernant la stratégie de l'entreprise, il est également souhaitable que des entrepreneurs ou membres de conseils d'administration s'investissent en politique pour influencer les décisions et sensibiliser le Parlement aux préoccupations des entreprises afin que celui-ci en tienne compte lorsqu'il fixe les conditions cadres de l'exercice des activités économiques. Et c'est pour ces motifs aussi que le Centre patronal s'engage au niveau politique sur les questions liées à la gouvernance d'entreprise.

Sandrine Hanhardt Redondo

« Il n'y a pas de société (au sens général), ni d'entreprise qui n'ait pas de lien avec l'Etat et sa politique. »